

# Glossaire Echange générique

## Mise à jour de la version

---

Version: 2024/2

Date de publication: 30/05/2024

Date de mise en production: 01/07/2024

## Liste des modifications

---

---

Page de garde

Page de garde

Glossaire

90082 - Référence

00221 - TYPE DE LA RÉFÉRENCE

00298 - ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE

90102 - Référence du fichier reçu

00298 - ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE

90513 - Critères d'identification du destinataire

00221 - TYPE DE LA RÉFÉRENCE

NUMERO DE ZONE: 00221	VERSION: 2024/2	DATE DE PUBLICATION: 30/05/2024
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**TYPE DE LA RÉFÉRENCE**  
**(Label XML : ReferenceType)**

**BLOC FONCTIONNEL:** Référence: Critères d'identification du destinataire  
**Code(s):** 90082; 90513

**DESCRIPTION:** **Label(s) xml:** Reference; DestinationCriteria  
 Indique sur quoi porte la référence (00222 Numéro de référence) : sur cette déclaration, sur une déclaration qui est apparentée à cette déclaration ou sur un ensemble de déclarations (= un dossier) auquel appartient cette déclaration, sur cette demande, sur ce formulaire.

*"Domaine de définition" est modifié:*

**DOMAINE DE DEFINITION:**

0 = la référence porte sur un formulaire précédemment échangé n'ayant pas la même identification (voir annexes 11/302) et qui est en rapport avec le présent formulaire  
 1 = la référence porte sur ce formulaire  
 2 = la référence est un numéro de dossier et porte sur le dossier (= ensemble de déclarations) auquel appartient cette déclaration ou auquel appartient ce formulaire  
 3 = la référence porte sur un formulaire précédemment échangé ayant la même identification (voir annexes 11/302) et qui est en rapport avec le présent formulaire, par exemple : la référence porte sur la déclaration qui doit être annulée par cette déclaration, ou sur la déclaration qui doit être remplacée par cette déclaration, ou sur la déclaration qui fait l'objet de modifications, ou sur la déclaration qui est à l'origine de la création de ce formulaire...  
 4 = la référence porte sur une déclaration dans un autre scénario qui est apparentée à cette déclaration  
 5 = la référence porte sur une demande  
 6 = la référence porte sur une déclaration refusée  
 7 = la référence porte sur l'employeur mentionné dans cette déclaration  
 8 = la référence porte sur le travailleur mentionné dans cette déclaration  
 9 = la référence est une communication structurée qui doit être utilisée dans le cadre d'un paiement et porte sur ce formulaire  
 10 = la référence se rapporte au bloc fonctionnel auquel elle est liée  
 Voir l'introduction générale de ce glossaire pour connaître les valeurs autorisées en fonction de l'identification concernée.

**REFERENCE LEGALE:**  
**TYPE:** Numérique

*"Longueur" est modifiée:*

**LONGUEUR:** 2  
**PRESENCE:** Indispensable  
**FORMAT:**  
**CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:**

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00298	VERSION: 2024/2	DATE DE PUBLICATION: 30/05/2024
-----------------------	-----------------	---------------------------------

**ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE**  
(Label XML : ReferenceOrigin)

**BLOC FONCTIONNEL:** Référence: Référence du fichier reçu  
**Code(s):** 90082; 90102  
**Label(s) xml:** Reference; FileReference

**DESCRIPTION:** Valeur indiquant la source authentique d'un numéro de référence.

*"Domaine de définition" est modifié:*

**DOMAINE DE DEFINITION:**

- 1 = le numéro de référence est attribué par un déclarant ou demandeur (une entreprise, un secrétariat social, un développeur de logiciels, ...)
- 2 = le numéro de ticket attribué par la Sécurité Sociale, identifiant de manière unique une déclaration , une demande ou une réponse
- 3 = le numéro de référence est attribué par un secteur de la Sécurité Sociale
- 4 = le numéro de référence est attribué par le service ePost
- 5 = le numéro de référence est attribué par la BCSS
- 6 = le numéro de référence est attribué par le système d'archivage (DOC-ID)
- 7 = le numéro de référence est attribué par le DSP à un fichier archivé (DSP-ID)
- 8 = le numéro de référence est un "Universally Unique Identifier" (= UUID)

Pour le bloc Référence(90082), voir l'introduction générale de ce glossaire pour connaître les valeurs autorisées en fonction de l'identification concernée.

Dans un bloc FileReference (90102), l'origine est obligatoirement égale à 2.

**REFERENCE LEGALE:**

**TYPE:** Numérique

**LONGUEUR:** 1

**PRESENCE:** Indispensable

**FORMAT:**

**CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:**

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité